

CAP

MENUISIER FABRICANT

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée du Pays d'Aunis - 17700 Surgères

Tel : 05 46 07 00 67

Contact : Charles Elie CATTANEO , animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le menuisier fabricant de Menuiserie, Mobilier et Agencement façonne et restaure, à l'unité ou en série, les portes, les fenêtres, les volets, les placards, les dressings, les parquets, les escaliers avec des matériaux tels que le bois, l'aluminium ou le PVC.

Il assure le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils.

COMPÉTENCES VISÉES

- Rigueur.
- Précision.
- Maîtrise des bases de la géométrie.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Agenceur de cuisines et salles de bain.
- Machiniste constructeur ou plateau.
- Menuisier.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de fin de 1er cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 1 à 2 semaines par mois en centre de formation (total de 13 semaines), le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 910h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Baccalauréat professionnel Technicien Constructeur Bois.
- Baccalauréat professionnel Technicien de Fabrication Bois et Matériaux Associés.
- Baccalauréat professionnel Menuisier-Agenceur.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

• Réussite aux examens :	100,00 %
• Taux d'insertion :	43,00 %
• Taux de poursuite d'étude :	57,00 %
• Taux de rupture :	se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

